

Maître Jérôme BOUCHET
Avocat
1 Place Albin Mazon - 07000 PRIVAS
Tél. 04.28.82.96.10
cabinet@jeromebouchet-avocat.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT**

Commune de VIVIERS (Ardèche) - 799 route de ROUMANAS :

**D'une maison à usage d'habitation avec terrasse, garage, 2 caves
& terrains attenants**, édiée sur des parcelles cadastrées **SECTION AL 579** - Lieudit « 799 route de ROUMANAS », d'une contenance cadastrale de 20a00ca, **SECTION AL 588** - Lieudit « LE PONT », d'une contenance cadastrale de 60ca, **SECTION AL 590** - Lieudit « LE PONT », d'une contenance cadastrale de 30ca & **SECTION AL 592** - Lieudit « ROCHECONDRIE », d'une contenance cadastrale de 80ca.

**SUR LA MISE A PRIX DE 64 000 €
OUTRE LES CHARGES**

Adjudication fixée : LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 10H
Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS
Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice - 10 Cours du Palais - 07000 PRIVAS

**Visite des lieux : le JEUDI 27/08/2026 de 11h à 12h par la SCP LABELLE BRUNEL FAISANT,
Commissaires de Justice à LARGENTIERE (Ardèche) - Tél. 04.75.39.19.90**

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de l'Ardèche contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr & www.avoventes.fr).